Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 10

Artikel: L'Imprimerie suisse : Albert Béguin et la pensée française [à suivre]

Autor: Berthod, G.-H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849178

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'IMPRIMERIE SUISSE

Albert BÉGUIN et la Pensée Française

par M. A.-G. BERTHOD (*)

Si j'ai placé sous le titre « L'Imprimerie Suisse, Albert Béguin et la Pensée Française » l'exposé dont je me suis senti redevable envers vous, Messieurs les Académiciens de Bordeaux, c'est qu'il m'est apparu qu'au-delà de l'imprimerie que l'on peut considérer comme conservatoire ou comme véhicule des connaissances, il y a, en ajoutant l'adjectif suisse, une possibilité d'évoquer la contribution de l'imprimerie suisse à la défense de la culture française. J'ai, par ailleurs, cité Albert Béguin car cet homme fut l'illustration la plus marquante de la fidélité dans les temps difficiles aux lettres françaises et qu'il mourut le jour même où vous m'avez honoré du titre de membre correspondant de votre estimable compagnie.

Associant ainsi la contribution suisse à la pensée française, je veux aussi témoigner à cette dernière la reconnaissance que je lui dois pour toutes les joies et les connaissances qu'elle m'a données et qui vont me permettre, bien faible encore pour mériter pleinement votre distinction, d'évoquer quelques rares relations littéraires de Bordeaux avec la Suisse.

Ma proposition, est-ce trop de prétentions de ma part, touchera aussi bien des problèmes matériels que moraux. Si le sens du proverbe : « Pas d'argent, pas de Suisse » est trop souvent utilisé mal à propos puisqu'il n'exprimait en réalité que de justes et raisonnables refus de créanciers trop longtemps négligés, je pourrais citer mon compatriote Marc Monnier qui, plus précis, pour les hommes de lettres disait :

Aux petits des oiseaux, Dieu donne leur pâture,
Mais sa bonté s'arrête à la littérature.

Les imprimeurs furent et sont sans doute gens d'affaires plus prudents que les poètes. Ils n'éditent pas tout et bien plus à la merci du seigneur qui, outre leurs personnes, peut saisir presses et outillages, ils cherchent dès lors à travailler autant que faire se peut à l'abri de risques.

C'est à l'époque de la Réforme que les éditeurs de Bâle et de Genève vont créer le premier refuge. Votre Jean Calvin vers 1540, votre Théodore de Bèze en 1561 et votre Clément Marot en 1562, confient aux presses genevoises, le premier tous ses discours (1), le second son Abraham sacrifiant (2) et le dernier l'édition définitive de ses « psaumes » (3).

Robert Estienne et Jean II de Tournes fuyant, l'un Paris, l'autre Lyon pour cause de religion, viennent prendre domicile plusieurs années à Genève où leurs descendants maintiendront le prestige de l'élégant Garamond et de l'Italique.

Peu de personnes savent que le premier grand dictionnaire de la langue française, celui de Richelet, ne pouvant être imprimé en France en raison du privilège de l'Académie, vit le jour à Genève en 1680.

Un demi-siècle plus tard, Montesquieu rencontre à Rome le Genevois qui va lui être si dévoué 35 ans après qu'il surveillera l'impression de l'*Esprit des Lois* par Barrillot. Cependant cette rencontre de Montesquieu et de Jacob Vernet n'a été pour rien dans le choix du premier, plutôt dû à un enchaînement fortuit de circonstances. Si aucune note de Montesquieu n'authentifie ce fait, il est cependant révélé par une lettre de Vernet qui nous dit avoir logé en 1729 pendant quatre mois à Rome dans le même hôtel garni que Montesquieu. Ce dernier ne dut pas prêter grande attention au jeune pasteur genevois alors précepteur, ne se doutant guère que le hasard lui faisait croiser son futur correcteur.

Je n'ai rien à ajouter à ce que vous savez déjà de l'histoire de la publication de l'*Esprit des Lois ;* mais il est dans le sens de mon exposé de rappeler que Montesquieu lui-même a écrit, dans une lettre à Mme Necker, qu' « un livre sur les lois doit être fait dans un pays de liberté ».

C'est aussi à l'édition genevoise que fera appel Voltaire, d'abord pour son histoire universelle puis pour ses œuvres complètes dont il confie l'expression aux frères Cramer. C'est à l'un de ceux-ci qu'il déclare : « Tant qu'il y aura dans mon corps je ne sais quoi qu'on appelle une âme, je planterai des arbres et je ferai tourner la presse. » On connaît suffisamment les raisons qui l'ont fait dénommer le « Patriarche de Ferney », mais c'est à la même époque ou presque que paraît à Neuchâtel, en même temps qu'à Amsterdam, une doublure de l'édition originale des « Liaisons dangereuses » de Choderlos de Laclos. L'Encyclopédie et le Dictionnaire de Bayle sont imprimés à Yverdon.

Le calme et la liberté reviennent en France et les romantiques n'ont nul besoin des presses suisses, ils ne fréquentent guère mon pays que pour y trouver l'inspiration auprès des lacs, des torrents et des rochers superbes. Mme de Staël même, qui y est pourtant chez elle, n'y publie en première édition que des « Réflexions sur la paix » à Lausanne et « Delphine » à Genève.

Mon ami Pierre Courthion me permettra de citer le prospectus qu'il a découvert et qui a trait à la publication du « Juif errant » d'Eugène Sue chez Robert à Genève, qui déclare : « L'auteur a reçu une somme de 100.000 francs des propriétaires du « Constitutionnel »

(*) Communication présentée le 29 avril 1958.
(1) Wygang Koeln et Du Bois et Gerard.
(2) Crespin.
(3) Jaquy.

pour le droit de publier ce chef-d'œuvre. Mais un journal n'est pas chose facile à se procurer, il ne peut se conserver, et surtout se classer dans une bibliothèque. C'est pourquoi nous avons eu l'idée d'en faire une édition du même format que les « Mystères de Paris » imprimés récemment à Bruxelles. Il s'agit bien moins ici de répandre une des fleurs d'Eugène de Sue que de créer pour le pays une utile industrie. En effet, pourquoi ne ferions-nous pas à Genève ce qu'on fait à Bruxelles, qui inonde de contrefaçons la Suisse, l'Allemagne et l'Italie, le Piémont et la Sardaigne ? Enfin, pourquoi ne rendrions-nous pas à la France ce que ses lois sur la librairie étrangère nous font de mal en taxant avec une exagération révoltante les œuvres d'auteurs suisses qui existent chez elle ? ». Tout ce préambule se termine par l'avis que les tomes du « Juif errant » seront vendus chacun pour la somme minimum de F. 1,50 (4).

Terminons cette revue des siècles passés en ajoutant qu'en 1860 Marceline Desbordes-Valmore, qui ne trouvait plus d'éditeur à Paris, confia ses dernières poésies aux frères Fick à Genève.

Relevons, en passant, une déclaration de Sainte-Beuve qui, en mars 1848, cherche « un coin du monde où l'on puisse s'asseoir », « un asile sûr à qui voudrait travailler et vivre dans sa chambre tout le jour ». Il songe à la paix qu'il a connue, faisant ses cours à Lausanne de 1837 à 1838, tournant maintenant ses regards vers Genève et nommé à l'Université de Liége en septembre, il y regrette la Suisse et écrit à Amiel : « Je suis persuadé, depuis bien des années, qu'il n'y a de bonne critique écrite possible que hors de France : la liberté de la presse véritable, à cet égard, ne commence qu'à la frontière... » (5). Signalons encore qu'Edgar Quinet était à Genève en 1850, travaillant à « La Création ».

Durant la guerre de 1914-1918, notre censure eut pas mal à faire en suivant nos quotidiens et nos périodiques. Demeurant intéressés à l'édition, constatons la présence en Suisse à cette période de Romain Rolland. Il y recevait des visites d'écrivains tels que Pierre-Jean Jouve, René Arcos, Charles Vildrac et c'est ce groupe qui permit à l'éditeur genevois Kundig de présenter sa collection du Sablier dont quelques titres en illustreront l'importance : « Le sang des Autres » d'Arcos, « Liluli » de Romain Rolland, « Les poètes contre la guerre » et « Le Paquebot Tenacity » de Vildrac, collection qu'a complétée la revue « L'Eventail » qui durant toute cette période accueillit les textes non seulement du petit groupe précité, mais aussi d'auteurs tels que Jean Cassou, Francis Carco, etc. (6).

L'impulsion donnée à l'édition suisse par ces réfugiés ne dura que jusqu'au jour où leur retour en France et l'expression de leurs idées furent possibles. L'entre deux guerres n'eut pas d'histoire pour nous. Les conditions changèrent dès 1940 et combien terriblement. La Suisse, et la Suisse romande plus particulièrement, demeurait seule à pouvoir éditer librement. Est-ce d'avoir souffert de cette tristesse à sentir la France paralysée ou d'avoir découvert la responsabilité qui nous incombait qui fit que rapidement quelques compatriotes rentrés au pays y trouvèrent appuis et compréhension. Il fallait, pour cela, accepter une littérature belliqueuse, se mettre à publier et rompre ouvertement avec le pacifisme officiellement imposé à la France.

En effet, dès les premiers jours de l'occupation, en zone libre comme en zone occupée, il devenait impossible de rien imprimer qui n'ait reçu le visa des contrôleurs de la nouvelle culture à répandre. Et qui plus est, il n'y eut bientôt plus de papier que pour la propagande et les formules. Les stocks d'ouvrages classiques eux-mêmes s'amenuisèrent en ce pays.

Cet étranglement de la librairie en France posait à tous ceux qui s'étaient nourris de la pensée française le problème non seulement de la liberté de l'esprit, mais aussi de son droit à l'existence. On ne peut pas, dans de tels moments, calculer les incidences de l'action, il faut agir.

Si une minorité d'imprimeurs suisses purent songer à tirer parti des circonstances en publiant, à des fins purement intéressées, des livres de grande vente à l'intention d'un public disons médiocre, des noms de grands éditeurs conscients doivent être rappelés.

Avant, cependant, de les citer et de vous en présenter des spécialités, il faut que je vous parle maintenant d'Albert Béguin.

Ce n'est pas un inconnu pour vous. Toute la France littéraire a entendu ce nom, ne serait-ce que lorsqu'il s'agissait du directeur de la revue « Esprit » ou lorsqu'il apportait aux lettrés l'analyse intime de Bernanos par des conférences rayonnantes, ou même lorsqu'il fut l'ami, au sens le plus profond du terme, de tant d'écrivains dont le bordelais Jean Cayrol qui, dans le *Requiem* qu'il lui a dédié, résume ainsi ce geste qui fait figurer Béguin parmi les défenseurs de votre patrimoine.

Toute parole est bonne à dire
et vous les aviez dénichées comme des perles
dans l'éloquence édentée de la guerre,
ces douces syllabes rapides comme des merles
le long des halliers du Rhône,
cris et murmure d'une France abattue sur sa litière,
vocables dépossédés, termes raflés,
cadavres flottant au fil des consonnes
dans ces étangs de la mort où nous vivions carpes muet-
[tes,
et vous alliez jusqu'à reprendre l'écho
pour la prochaine équipée de l'alouette :
c'était le temps du langage de peine (7).

En effet, avec quelques étudiants, — des Suisses et des Français —, désireux de ne pas rester plus longtemps les spectateurs consternés et inertes du désastre européen sans porter un témoignage actif de leur espérance et de leur foi, de les professer d'autant plus hautement qu'autour d'eux tout paraissait s'y opposer (8), Albert Béguin voulut animer et transmettre ce qui nous tenait à cœur à tous, et les « Cahiers du Rhône » naissent à Neuchâtel chez Hermann Hauser aux éditions de la Baconnière, sous sa direction.

Albert Béguin, citoyen suisse, est né à La Chaux-de-Fonds le 17 juillet 1901 et fit ses études de Lettres

(*Suite à la page 13*).

(4) *Echo Suisse*, mars 1945.
(5) SAINTE-BEUVE, *Correspondance générale*, 7e vol.
(6) P. COURTHION, L'Edition romande, *Echo Suisse*, cité.

(7) A. B., *Essais et témoignages*, Baconnière, p. 69.
(8) P. COURTHION, *Revue Lettres*, 2, 1944, p. 86.

(*Suite de la page 8*)

à Genève puis en Sorbonne. Il eut à Paris quelques activités dans deux maisons d'éditions pour lesquelles il prépara des traductions de romantiques allemands.

De 1929 à 1934, il fut lecteur de français à l'Université de Halle (Allemagne) et revint quelques années enseigner la littérature grecque à Genève où il publia sa thèse sur « l'âme romantique et le Rêve ».

Dès 1937, il devint professeur de langue et de littérature française à l'Université de Bâle. Cette charge ne l'empêcha pas de donner ses plus grandes forces pour la défense du patrimoine français, comme je l'expose ici, et c'est pourquoi dès 1945 il se fixa à Paris où il fut attaché aux éditions du Seuil.

Sa mort a provoqué dans toute la presse de langue française l'expression de regrets unanimes et je suis particulièrement heureux de pouvoir aujourd'hui remettre à l'Académie de Bordeaux un exemplaire des témoignages recueillis par les Cahiers du Rhône, ainsi qu'un exemplaire du résumé de son œuvre intitulée *Poésie de la Présence*.

Revenant à son activité qui fit de lui un combattant, Albert Béguin a lui-même exposé sa pensée en une étude (9) en laquelle j'ai grandement puisé pour ce travail.

« Ce qui se passait en France, le drame de la nation et, symptôme de ce drame, l'étranglement de sa librairie, ne pouvait nous demeurer indifférent. Car c'était posé, avec une acuité qui aidait à le mieux comprendre, tout le problème de la liberté d'esprit, en même temps que toute la tragédie d'une nation menacée dans son droit à l'existence, atteinte par la souffrance la plus cruelle, et mise dans l'alternative d'accepter la servitude ou de lutter désespérément pour renaître. Ce terrible destin, nous ne pouvions pas rester sans y participer, non seulement parce que nous n'imaginons pas de vivre dans un monde où le centre de notre culture serait obscurci, mais aussi et surtout parce que sous nos yeux ce pays allait prendre une décision proprement morale, dont les termes n'apparaissaient nulle part aussi clairement qu'en France ».

C'est à l'automne 1941 que naquit l'idée des « Cahiers du Rhône » et de mars 1942 à la Libération, cinquante ouvrages et même plus, poèmes, études critiques, romans, parurent dans la triple collection aux couleurs bleu, blanc, rouge, dont la signification n'a pas besoin d'être expliquée.

Les Cahiers bleus — recueils collectifs quelquefois — expriment des positions de doctrine, des jugements sur l'actualité, les blancs et les rouges livraient des poèmes ou des méditations personnelles. Parmi les titres des premiers numéros, nous trouvons la prière de Péguy et le travail de Marcel Raymond consacré aux Génies de la France, où l'auteur ranimait la confiance en disant aux Français ce qu'ils furent et ce qu'ils sont de Montaigne à Bergson et d'hier à aujourd'hui.

Louis Parrot, dans son étude « L'intelligence en guerre », rappelle que c'est dans cette collection que Paul Eluard publiait, sous couverture blanche, en 1942 « Poésie et Vérité », qu'Aragon donnait sous couverture rouge, son « Brocéliande » dont l'entrée en France fut arrachée par ruse aux censeurs de Vichy. L'auteur y chantait les légendes d'autrefois brusquement rajeunies, ramenées des profondeurs de la mémoire populaire à une douloureuse actualité et il exaltait le souvenir de ses amis tombés en martyrs (10).

De Bâle, Albert Béguin entretenait une correspondance considérable avec les captifs, ceux des camps et ceux de France, réconfortant les uns et persuadant les autres qu'on ne les oubliait pas.

C'est ainsi qu'il publia « Images de l'Homme immobile » de Garamond, qui n'était autre que Guy Levis-Mano, avec une introduction de Pierre-Jean Jouve, et le long poème « Exil « d'Alexis Léger, Saint-John Perse, ainsi que l'émouvant « Adieu temps » de Marietta Martin.

La liste est longue et on y trouve Pierre Emmanuel, Jules Supervielle avec beaucoup d'autres, un hommage à Bergson et des études d'auteurs suisses aussi consacrés à l'idée fédéraliste.

Et tandis que Béguin donnait le premier l'image d'une France intellectuelle combattante, un de mes bons amis Pierre Courthion en groupa les principaux représentants. Dans un écrit « La France debout », il exprima les pensées que nous évoquions à Lyon autour d'un pot de Beaujolais : « Dans aucun pays, je n'ai senti, aussi intimement contemporaine, la rencontre d'œuvres anciennes, frémissante de lendemains et de l'homme qui passe et qui regarde.... Qui lui fait la guerre fait la guerre à l'humanité ».

La Suisse était alors un centre d'émigration, d'information de résistance (11). C'était un époque de grande activité intellectuelle pour ce pays, Genève et Lausanne, autrefois terres d'asile des communards et des nihilistes, reprenaient leur rôle de centre de liberté pour la pensée du monde. Genève en particulier, car si on éditait à Neuchâtel et à Fribourg, on imprimait à Genève, et c'est à Genève que — Courthion *dixit* — nous avions surtout nos amis, nos réunions, notre centre.

Des amis généreux, des Suisses comme Henri Burrus, Maurice Troillet, permirent à Mme Pierrette Courthion de publier durant quatre ans, de 1943 à 1947, la revue « Lettres », tandis que Pierre Courthion travaillait pour la L.U.F. (Librairie de l'Université de Fribourg, sous la direction d'Egloff) à cette série de volumes « Le cri de la France » dont le titre, m'écrivait-il voici un an, paraîtra un peu monté aujourd'hui mais qui, en pleine guerre contre l'hitlérisme, avait sa signification et qui devait alors publier un choix de textes de grands Français, textes ayant trait à la défense de l'homme et de sa liberté.

G.-H. BERTHOD.

(*Suite et fin dans le numéro de novembre*).

(9) *Echo Suisse*, mars 1945.

(10) L. P., titre cité, A la Jeune Parque, 1945, p. 335 et suiv.

(11) A. B., *Essais et témoignages, op. cit.*, p. 218.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17bis, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, Xe. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : N F 6
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 96.397. — Dépôt légal : IV-1960 - N° 65/1960
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.
Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17bis, quai Voltaire, Paris, 7e